

Un nouveau magasin départemental d'habillement - 22/02/2016

Les 22 février et 4 mars derniers, des sessions d'habillement de nouvelles recrues Sapeurs-Pompiers Volontaires se sont déroulées dans les nouveaux locaux du magasin départemental d'habillement.

Ces nouveaux locaux permettent d'améliorer l'accueil des sapeurs-pompiers du département et les conditions de travail des agents du SDIS.

D'une surface plus importante, ce magasin regroupe au même endroit tous les effets d'habillement et rationalise les surfaces de rangement. Le stock d'effets va ainsi être augmenté pour garantir à tous les sapeurs-pompiers, sauf cas exceptionnel, une dotation complète dès l'incorporation.

